

Mais que se passe-t-il à la BPO ?!

Les positions économiques, le dialogue social et les conditions de travail des salariés ne sont pas du tout en cohérence par rapport aux discours tenus par notre Direction Générale et ne sont pas à la hauteur des attentes des salarié(e)s !

Les horaires de travail à POLARIS

Les aménagements routiers de la zone où se situe notre siège social, ne sont pas adaptés aux implantations d'entreprise sur ce parc. Cela entraîne depuis l'entrée dans les locaux des problèmes de circulations qui nuisent aux conditions de travail des salariés du siège.

Les élus CFDT ont alerté depuis très longtemps la Direction sur ces difficultés (avant l'entrée à Polaris). Nous pensions avoir enfin été entendus. Que nenni !! Pour se dédouaner de toutes ces difficultés, la Direction Générale n'a rien trouvé de mieux comme solution que de demander aux managers de réorganiser l'activité de leur service eux-mêmes.

L'organisation du travail, des horaires est la prérogative de l'employeur. Il semble que notre Direction Générale n'ait pas compris les implications de cette obligation !!

Les NAO

Les Négociations annuelles obligatoires ont démarré le 22 septembre. La 1^{ère} séance de négociation a été comme d'habitude l'occasion pour la Direction Générale de « sortir les mouchoirs » : contraintes réglementaires de plus en plus contraignantes, augmentation des charges, baisse de l'activité, digitalisation, uberisation,....

La 2^{ème} séance a mis en évidence l'absence de volonté de l'entreprise de récompenser les efforts fait par les salariés pour répondre aux objectifs de plus en plus conséquents qui leur sont demandés. Et ceci avec un effectif en constante diminution.

Peu d'augmentation individuelle, pas d'amélioration du peu d'avantages sociaux accordés aux salariés (chèque de table, primes familiales, prime de transport,...).

Quid de l'Intéressement qui va baisser de 20% / 30% / 40% (hors boni) ?

Les suppressions de postes

En l'espace de 3 ans plus de 100 postes ont été supprimés dans le Groupe BPO (BPO + Crédit Maritime). Et l'annonce a été faite de 100 suppressions de postes supplémentaires étalées sur les 4 ans qui viennent. Tout ceci, bien évidemment, sans Plan Social ni départ volontaire !!

Non application des accords de Groupe ou de Branche

Différents accords ont été négociés au niveau du Groupe et de la Branche Banque Populaire : GPEC ; Conciliation vie professionnelle/ vie privée ; Conditions de travail, parcours militant.

À ce jour, et ce malgré des demandes répétées de la part des élus CFDT, aucun de ces accords n'est mis en place.

Tous les salariés sont *DIRECCTEMENT* concernés !

Les conditions de travail à la BPO

Réduction des effectifs, augmentation de la pression commerciale, augmentation des objectifs (siège et réseau), non reconnaissance salariale, changement d'organisation (horaires, modification des structures, rattachement de plusieurs agences à un seul directeur). Voilà le quotidien des salariés de la Banque Populaire de l'Ouest.

Jamais le turn over n'a été aussi conséquent dans notre entreprise, les démissions de jeunes conseillers et de conseillers expérimentés sont de plus en plus nombreuses. En effet pourquoi rester dans une entreprise qui vous presse sans rien vous donner alors que dans l'entreprise d'à côté, pour le même travail, vous allez gagner beaucoup plus ?

Jamais l'esprit d'entreprise n'a été à un niveau aussi bas. Il nous semble même, devenu inexistant !

Que doit-il se passer pour que la Direction Générale soit enfin à l'écoute des salariés ?

Une chose est certaine : les élus CFDT ne baissent pas les bras et vont continuer à se battre pour obtenir une amélioration de vos conditions de travail.